



Fondation pour la reconnaissance
et le développement des thérapies
alternatives et complémentaires

ALTERNANCE

NEWS 2007 N. 2

Juin 2007

Editorial - Thérapies et éthique

Madame, Monsieur,
Cher Membre,

L'éthique, c'est la limite à ne pas franchir dans la pratique de sa profession, quelle qu'elle soit.

L'ébéniste ne travaille pas du bois qui n'est pas sec, le cuisinier n'emploie pas de l'huile usagée et le thérapeute ne pratique pas des miracles.

A défaut de serment d'Hippocrate comme les médecins, les thérapeutes non-médecins ne peuvent cependant pas l'ignorer. Dès qu'on inspire confiance à la population dans le domaine de la santé – le plus grand des biens – il y a ses principes éthiques et moraux à respecter si l'on veut conserver son capital – confiance auprès des patients, des autorités et des assureurs.

Ainsi, des annonces publicitaires comme celles de nombreux « instituts de médecine

chinoise » font concurrence aux « actions » des grandes surfaces et incitent à une consommation excessive voire inadaptée des soins.

Le bon sens veut que l'on n'aille pas se soigner parce qu'on a vu de la publicité ou qu'on a reçu un « bon », mais parce qu'on en éprouve un besoin physique ou psychique. Les traitements thérapeutiques et les soins ne sont pas des marchandises mais des actes qui relèvent de l'art médical et d'une approche thérapeutique, et non du commerce. Le corps médical et les hôpitaux et cliniques – mêmes privées – montrent depuis toujours l'exemple en matière de publicité.

Certes, il n'est pas facile de résister à un patient auquel nous lie le traitement. Mais s'il exige du thérapeute de la complaisance dans la quantité des traitements ou dans l'indication des presta-

tions à son assureur, le thérapeute doit imposer son éthique. Son patient le respectera davantage et saura qu'il peut avoir confiance en lui sous tous les aspects. En outre, le thérapeute évitera de devenir le complice de son patient, car cela pourrait lui coûter cher – sur le plan pénal – et ruiner sa carrière. On ne peut pas changer les bilans de santé ni faire passer des cours pour des traitements.

La vigilance est impérative si les thérapeutes veulent garder leur crédibilité et ne pas prendre le risque pour une ou deux incartades de faire du tort à toute la profession ! Il ne faut pas placer un gendarme entre le thérapeute et son patient, mais la conscience. La confiance est à ce prix. L'éthique, c'est d'abord une exigence envers soi-même : l'honnêteté.

Bernard Berset
Président



PRATIQUEZ-VOUS
DES THÉRAPIES
ALTERNATIVES OU
COMPLÉMENTAIRES
AUPRÈS
D'ANIMAUX?
SI OUI, VEUILLEZ
NOUS CONTACTER
SOUS:
INFO@ASCA.CH



Nouveau partenaire

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de SUPRA au sein des assureurs conventionnés à la Fondation ASCA. Cette nouvelle collaboration se traduit par la reconnaissance par SUPRA de tous les thérapeutes ASCA, pour autant que ceux-ci pratiquent une ou plusieurs thérapies cou-

vertes par la catégorie d'assurance complémentaire NATURA, conformément à l'annexe A des Conditions spéciales d'assurance NATURA. Les patients assurés auprès de SUPRA doivent préalablement s'informer auprès de leur caisse avant de débiter un traitement. Pour un traitement théra-

peutique dépassant 12 séances, le thérapeute doit, spontanément et sans frais, faire parvenir au médecin-conseil de l'assureur un rapport mentionnant le type de troubles soignés, l'amélioration après 12 séances et le nombre de séances encore nécessaires pour terminer le traitement.

Découverte de l'Ayurvéda en Inde du Sud

L'Ayurvéda est la connaissance de la vie, un savoir étendu hérité de l'Inde ancestral. D'après les légendes, les anciens sages reçurent la révélation ayurvédique lors de méditations profondes. L'Ayurvéda est non seulement une philosophie mais surtout un art de vivre.

Proche de la mer, durant 5 jours de cours, les principes d'une médecine traditionnelle indienne vous seront enseignés par l'équipe de l'éminent professeur de renommée internationale, le Dr. Franklin.

Ce voyage exceptionnel vous permettra de découvrir l'une des plus riches et verdoyantes parties de l'Inde qui est aussi le berceau de l'Ayurvéda.

Bordant la mer d'Arabie au Sud Ouest de l'Inde, le Kerala donne de la péninsule indienne, une image douce et détendue. Les épices du Kerala ont attiré des marchands du monde entier au cours des siècles passés.

Vous visiterez les villes animées de Trivandrum, Cochin, Kumarakom et,

lors d'une mini-croisière, naviguez paisiblement sur les fameux canaux du Kerala. Une magnifique rencontre avec ce monde coloré.

Mais la médecine ayurvédique et les beautés mystérieuses du Kérala ne se racontent pas - elles se vivent.

C'est pourquoi, je vous invite à nous accompagner, à l'occasion de notre voyage de découverte au mois de novembre.

Laurent Monnard



Kerala, Inde, avril 2007



NATUROSFT PRO
EST UN LOGICIEL

DE SYNTHÈSE
DANS LA
PRATIQUE DES
THÉRAPIES
NATURELLES.
UNE
INFORMATION EST
JOINTE EN
ANNEXE.

Voyages de découvertes en Chine et en Inde

Les préparatifs de nos 2 voyages de découvertes en 2007 sont finalisés:

Découverte de la **médecine chinoise à Pékin**, en Chine du 15 au 26 septembre 2007. Les cours seront donnés en langue

française et allemande.

Découverte de la **médecine ayurvédique au Kérala**, en Inde, du 18 au 29 novembre 2007. Les cours seront donnés en français et en allemand.

Veuillez retourner le talon

d'inscription joint en annexe à l'adresse mentionnée. Les places étant limitées à un maximum de 40 personnes, n'attendez pas, remplissez-le et retournez-le rapidement.

Exigences du Groupe Mutuel

Pour mémoire, nous tenons à rappeler quelques règles de fonctionnement avec le Groupe Mutuel:

La note d'honoraire doit être adressée au moins une fois par trimestre au patient. Elle sera remboursée directement par l'assureur selon le système du tiers garant, en vertu des

dispositions de son assurance complémentaire. Nous attirons votre attention sur le fait que les traitements à caractère esthétique ou préventif ne donnent droit à aucun remboursement de la part des assureurs. Par ailleurs, une non-utilisation du modèle-type de note d'honoraires prêterait l'assuré

qui pourrait se voir refuser tout droit aux prestations.

Après 12 séances, le thérapeute doit adresser un rapport détaillé au médecin-conseil de l'assureur.

Le thérapeute ne facture pas ses honoraires à son conjoint ni à ses enfants.



Formation continue obligatoire chaque année

La formation continue a été introduite en 2004, elle s'est structurée en 2005 et a été simplifiée en 2006. L'idée de suivre un certain nombre d'heures de formation continue a pour but d'inciter le praticien à garder un contact avec les écoles afin de maintenir à niveau les

connaissances théoriques de sa pratique. En 2007, le nombre d'heures minimales a été fixé à 16 heures de cours axés sur la connaissance des pathologies en relation avec les disciplines thérapeutiques pratiquées ainsi que leurs champs d'application.

Tout thérapeute est tenu de suivre ces 16 heures de formation continue et de nous envoyer les attestations de formation ainsi que le formulaire 2007 joint en annexe. S'il est membre d'une association, il joindra en plus une copie de son affiliation.

FORMATION

CONTINUE 2007:

**PENSEZ À NOUS
RETOURNER LE
FORMULAIRE 2007
AVANT LA FIN DE
L'ANNEE, AVEC LES
ATTESTATIONS DES
ECOLES.**

Sondage: aidez-nous à mieux vous servir

Afin de mieux comprendre l'ensemble de vos besoins, pour pouvoir ensuite vous proposer des prestations adéquates, nous serions très heureux si vous pouviez remplir le question-

naire annexé et nous le retourner dans les plus brefs délais. La démarche s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité de nos services. Votre par-

ticipation est indispensable et restera totalement anonyme.

Merci de prendre 5 minutes pour répondre à nos questions.

**Retrouvez-nous
sur le web sous
www.asca.ch**



Fondation pour la reconnaissance et le développement des thérapies alternatives et complémentaires

FONDATION ASCA
Rue St-Pierre 6A
Case postale 548
1701 Fribourg

Téléphone : 026 341 86 89
Téléfax : 026 341 86 88
fondation@asca.ch
www.asca.ch

Responsable de rédaction:
Laurent Monnard, Directeur

Adaptation allemande:
Ursula Marthaler, Membre du
Conseil de Direction

Constituée le 21 avril 1991 par des spécialistes en assurance-maladie, la Fondation ASCA est un organisme neutre et indépendant. Elle encourage une déontologie professionnelle, en tenant compte de l'approche de chaque thérapeute. Ses buts principaux sont:

- l'étude et la promotion des thérapies alternatives,
- l'agrégation des thérapeutes non-médecins,
- la délivrance, chaque année, d'un certificat d'agrégation à tous les thérapeutes agréés,
- la diffusion d'informations et de services,
- la prévention et le bien-être en matière de santé,
- la conclusion de conventions avec les professionnels de la santé et les assureurs-maladie.

La Fondation ASCA a son siège à Genève. L'administration suisse est à Fribourg avec des représentations à Zürich et à Lugano.



Colette Marchesseau

Rétrospective Forum ASCA Fribourg

Elle était rayonnante, Colette Marchesseau, pour parler de la Naturopathie fondamentale à l'occasion du IV^{ème} Forum ASCA qui s'est déroulé à l'Université de Fribourg, le 12 mai dernier. C'est son biologiste de mari, Pierre-Valentin Marchesseau, qui est considéré comme le

père de la Naturopathie, qui a initié le mouvement à partir de 1935. Ses anciens élèves, dont le Professeur Philippe Dargere et André Henzelin, ont su captiver l'attention de plus de 300 thérapeutes de l'ensemble de la Suisse romande. Le succès rencontré avec ce forum nous

permet d'envisager 2008 sous un angle un peu plus ambitieux. Le thème de l'année prochaine sera communiqué ultérieurement mais l'enthousiasme qu'il suscitera est d'ores et déjà garanti.



Coffee & Time MIGROS
Avry-Centre, Fribourg

MIGROS et Fondation ASCA: Santé et bien-être

La première quinzaine de l'animation « Découvrez l'art de vivre en bonne santé » qui s'est déroulée à Avry-Centre (canton de Fribourg) au mois de mai a remporté un franc succès.

Plus de 20 thérapeutes agréés ASCA ont pu proposer une large palette de démonstrations gratui-

tes de leur pratique thérapeutique, dans le cadre du nouveau café « Coffee & Time » de MIGROS. Ce café se différencie par le désir d'offrir du temps aux gens, de plus, il est entièrement non-fumeur. Durant cette animation, un large public a pu découvrir l'aromathérapie, la nutrition, la phytothérapie,

l'homéopathie, la réflexologie, le shiatsu, le tai-chi, le reiki et d'autres massages.

Nous poursuivons notre collaboration avec Migros en proposant une nouvelle quinzaine au Marché Migros du Locle, du 18 au 30 juin 2007.